

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
19 février 2022

---

CHOIX DU NOM - (N° 5057)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 20

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 2**

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« plein droit »

le mot :

« facto ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit d'un amendement d'appel en vue de s'assurer qu'il s'agit bien d'une application automatique du changement de nom pour les mineurs.